

RURALITÉS ET INTERCULTURALITÉS

Là où est née l'anthropologie

Etienne Le Roy¹

Les pages suivantes représentent les notes préalables à la réunion de REGARDS du 10 octobre 2015 pour servir d'aide-mémoire à nos travaux futurs. En réunissant deux termes, ruralité et interculturalité, Stéphane Tessier s'est rendu compte que nous allions évoquer les origines de l'anthropologie et identifier quelques questions qui ont été abordées depuis maintenant deux siècles si on tient la « Société des Observateurs de l'Homme » (fondée sous le Consulat), pour nos prédécesseurs, voire comme les précurseurs de REGARDS. Les considérations suivantes² n'ont aucune prétention à l'exhaustivité et n'ont pour seul mérite que de prolonger des discussions antérieures et peut-être d'annoncer de nouvelles thématiques.

Je vais organiser mon propos selon cette approche en distinguant d'abord ce que l'anthropologie avait progressivement accumulé (I) puis les trous, béances, myopies et autres limites que ce début du XXI^e siècle permet de mieux révéler en matière d'interculturalité parce que le monde change et que nos approches intellectuelles ont quelque mal à s'y adapter (II).

Ce que l'anthropologie a accumulé, surtout du côté des ruralités

Notons tout d'abord que les deux termes ne sont pas les plus employés du vocabulaire technique de l'anthropologue. « Rural » est un classique, 'ruralité' l'est moins. De même « culture » est une notion ou un concept central(e), on en comptait plusieurs centaines de définitions dans la seule anthropologie culturelle américaine au milieu des années 1950. La définition de Lévi-Strauss tirée de son *Anthropologie structurale* (1958)³ continue à faire autorité par sa généralité mais les constructions associant les préfixes bi, multi, inter ou trans à culturel ou culturalité ne sont pas largement fixés puis utilisés. C'est en fait l'anthropologie dynamique autour de Balandier en France plutôt que le structuralisme qui a popularisé l'idée d'appartenances identitaires plurielles issues tantôt d'histoires de vies avec épisodes migratoires par exemple en Afrique, tantôt de la structure même des nouvelles sociétés « postmodernes » (ou transmodernes, selon mon analyse).

La ruralité est le point de départ généralement pratiqué (et pour certains un point d'arrivée) de la recherche scientifique en anthropologie. Pourtant il n'existe en France qu'une seule revue de standing international, *Études rurales*, (ER), maintenant rattachée au Laboratoire d'Anthropologie sociale. Se présenter comme ruraliste a un côté

¹ Intervention au samedi de REGARDS du 10 octobre 2015, sur le thème « Ruralités et Interculturalité.

² Pour une présentation récente de la revue, Michel Adam, « Hommage à Claude Lévi-Strauss, 1908-2009 », *Études rurales*, 2010, vol. 184, p. 9-12.

³ « Nous appelons culture tout ensemble ethnographique qui, du point de vue de l'enquête, présente, par rapport à d'autres, des écarts significatifs » (1958, p. 325). Il cite également la célèbre définition de Tylor (1871) « The whole complex which includes knowledge, belief, art, morals, law, custom and any other capabilities and habits acquired by man as a member of a society » (p. 389).

passéiste ou un peu provocateur. En fait, il semble que ce soient les historiens autour de Georges Duby, cofondateur de ER qui aient systématiquement proposé les éléments de définition de la ruralité comme champ de recherche⁴. Presque tous les anthropologues ont commencé à travailler ou sont passés par des terrains ruraux mais ils se sont généralement requalifiés sur d'autres bases thématiques ou épistémiques.

Cette difficulté à se penser et se vouloir ruraliste est liée à une contradiction substantielle mais très ancienne, celle de devoir aborder un phénomène, le rural, à multicausalités et multidimensions avec des catégories trop souvent binaires et donc réductrices. Nous sommes face à de grandes divisions entre la ville et la campagne, donc entre le rural et l'urbain mais qui se décline aussi entre centre et périphéries... rurales. Parmi les autres distinctions, celle entre autochtones et étrangers, entre sédentaires ou nomades sont rectrices en ce sens qu'elles supposent de mobiliser ce fameux principe identifié par Louis Dumont « d'englobement du contraire »⁵ permettant d'affirmer la supériorité du monde ou de la culture auquel appartient l'observateur, celui de la ville, de l'institution académique, etc., sous l'équitable apparence d'un respect des appartenances identitaires.

La ruralité a des objets propres, ou privilégiés

Elle travaille dans un mode de l'oralité (trop souvent abordée dans la dyade réductrice oralité/écriture, cette dernière étant associée à l'urbain). Elle se préoccupe aussi des « traditions » avec le risque de privilégier la tradition par rapport à la modernité alors qu'il n'y a pas que la modernité occidentale qui puisse servir de référence. Elle privilégiait aussi « la parenté » qu'un dictionnaire spécialisé qualifiait de « vache sacrée », donc de question intouchable après *Les structures élémentaires de la parenté* de C. Lévi-Strauss, alors que Une autre question aussi mal appréciée est celle de la coutume puis du droit coutumier. La coutume est tenue pour l'authentique formulation des régulations d'un groupe local alors qu'à l'époque moderne et en Europe, il s'agit d'une reconstruction *a posteriori* imposée au reste du monde car exportée ailleurs frauduleusement lors des colonisations.

L'organisation des pouvoirs et le champ du politique, de même que les modes de production des richesses (l'économie pour nous) n'ont pas toujours pris la bonne distance à l'égard des inventions modernes, l'Etat d'une part, le capitalisme de l'autre. Mais les trente dernières années ont accumulé des travaux originaux en abordant le « politique » par le bas (*Politique africaine*) ou les modes de production africain ou asiatique. On a ainsi travaillé des notions comme la polyarchie (avec REGARDS), la place de la dette et du partage qui sont au centre de publications contemporaines.

Dans le domaine des connaissances et compétences religieuses, les travaux des anthropologues ont souvent été pionniers, en apprenant à mettre à distance les références aux religions révélées et à l'organisation ecclésiale. Les recherches sur le chamanisme et l'animisme ont révélé d'autres rapports à l'invisible et redéfini les notions de magie et de sorcellerie travaillée non seulement en Afrique, en Sibérie ou en

⁴ À titre d'exemple, Gérard Chouquer, rédacteur en chef de ER jusque 2013, était un historien réputé de l'antiquité romaine dans le domaine des politiques foncières et territoriales.

⁵ Louis Dumont, *Essais sur l'individualisme, une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Seuil, 1984.

Amérique du sud mais chez nous, dans le bocage normand. Les cultes des ancêtres peuvent aussi prétendre à plus d'universalité que chacune des grandes religions révélées dans la mesure où ils sont associés à des syncrétismes associant des pratiques de conversion et la permanence de la mobilisation des forces ancestrales ou cosmiques. Le dédoublement fonctionnel des pratiques pour réunir les conditions d'une protection « tous azimuts » contre les forces du mal sont bien abordées dans les religions syncrétiques africaines ou brésiliennes, les confréries musulmanes, etc.

La ruralité a expérimenté des méthodes originales

La ruralité a d'abord expérimenté l'invention du « terrain » mot magique qu'il faut avoir domestiqué (le mot et la pratique) pour se recommander de l'anthropologie. Le terrain était mythique quand il devait être, de manière privilégiée, « exotique ». Il s'est vulgarisé et généralisé et a gagné en exigences techniques ce qu'il a perdu en mystères, affabulations et autres frivolités (voir « Je hais les voyages et les explorateurs » qui ouvre *Tristes tropiques* de CLS).

Sur « son » terrain, le chercheur observe et décrit des comportements resitués dans des contextes. Il pratique ainsi l'ethnographie qui désigne la description de comportements sociaux dans leur originalité. Le chercheur recourt à des entretiens, ce qui n'est en rien original, mais avec des techniques comme le questionnement semi-directif, l'étude de cas ou les histoires de vie qui supposent une formation appropriée. L'exigence scientifique est ici associée à la preuve et à une validation assez générale pour qu'on puisse y associer la scientificité alors que les données ne sont qu'orales ou s'inscrivent dans des gestuels qu'on peut tenter de saisir par films ou photos mais qui sont inséparables d'un espace-temps propre, à reproduire exhaustivement et dans sa logique d'énonciation.

Comme on peut le constater, si le rural n'a plus le monopole de pratiques dites ethnographiques et dont dépendent la qualité des interprétations ultérieures à l'échelle de l'ethnologie et de l'anthropologie, il est toujours utile, nécessaire ou indispensable (selon les cas) de pratiquer le rural ou d'y revenir à un moment ou à un autre de sa carrière, surtout si on veut aborder de nouvelles thématiques qui passent par de nouveaux « terrains ».

Limites et lacunes interculturelles lorsqu'on confronte les ruralités au champ du pluralisme

On tient trop souvent le rural pour un milieu homogène, peu ouvert voire fermé aux contacts avec l'extérieur, contrôlant les échanges et se donnant pour objectif de se reproduire dans une permanence fonctionnelle et institutionnelle. Les activités de production, en particulier l'agriculture et l'élevage peuvent conforter ces interprétations. Et il est facile de surdéterminer certains comportements conservateurs pour en faire des stéréotypes qui conduisent à la caricature. S'il y a des blocages, ils ne sont pas inhérents à la ruralité mais ont des causes spécifiques qu'il faut identifier par des enquêtes ad hoc.

Comme toutes les sociétés, les organisations rurales sont complexes, intègrent l'aléa et l'incertitude et sont composites soit par les origines de populations, soit par les activités qui, par leur diversité et leur complémentarité, doivent répondre aux besoins de subsistance locale (théorie de la complémentarité des différences dans les sociétés

communautaires). Aucune société ne peut rester homogène et la « loi »lévi-straussienne de la généralité des échanges de femmes, de biens ou de messages reste acceptée.

Toutes les sociétés rurales, même celles qui nous apparaissent comme les plus simples par certains traits techniques, sont traversées par des principes de distinction et de division qui peuvent déboucher sur des organisations en castes ou en classes. Les trois grands principes de division, au moins en Afrique, sont l'âge relatif avant d'être absolu, le genre qui se négocie peu dans les sociétés traditionnelles et le degré d'initiation. L'accumulation des richesses, très contrôlée dans ces sociétés dites traditionnelles où des procédures de redistribution périodique sont à l'œuvre, ne peut se stabiliser qu'avec le soutien de structures politiques fortes généralement situées hors ou au-dessus de la ruralité.

On suppose aussi ces sociétés rurales comme harmonieuses et harmoniques, aptes à gérer leurs contradictions sans qu'elles débouchent sur des conflits. Or ces sociétés ne sont ni plus ni moins violentes que les autres sociétés de l'âge moderne et contemporain. Un anthropologue, Pierre Clastres, spécialiste de sociétés amérindiennes, prétendait même que ces sociétés mettaient en place des formes de violences ritualisées (la guerre) pour éviter l'apparition de l'Etat. La thèse d'une préscience des indiens amazoniens est sans doute forcée, de même que le décompte du temps de travail des hommes ramenée à quatre heures en moyenne par jour qui ferait de ces sociétés les inventeurs d'une société des loisirs sur la base d'une exploitation du travail des femmes. Les conditions d'exploitation de la nature et de l'homme dans son rapport à la nature étaient « dures » et violentes et toute naïveté doit être ici dissipée.

Par ailleurs, la période moderne et contemporaine a inscrit tous les groupes dans des principes exogènes d'organisation qui sont d'abord le marché, les Eglises, les Armées et les Administrations, donc l'Etat moderne. Si « le bon sauvage » n'a jamais existé, le sauvage lui-même (*salvage*, de *saltus*, celui qui vit dans la forêt et exclusivement des ressources de la forêt) est en voie d'extinction.

Si les sociétés rurales traditionnelles étaient généralement imperméables aux transformations introduites autoritairement de l'extérieur, dès lors qu'elles ne pouvaient pas les contrôler à leurs profits, cela n'interdisait en aucune façon des évolutions et transformations. Comme toutes les autres, les sociétés rurales obéissent au vieux principe « tout change et la seule chose qui ne change pas est que tout change ». Comme le soulignait Sally Falk Moore, des adaptations, même très marginales et secondaires opèrent dans toutes ces sociétés et concourent à leurs adaptations continues.

Enfin, la question multiculturelle semble, elle-même et sous réserve d'un inventaire plus détaillé⁶, la grande absente des études rurales, même si la diversité des cultures est une thématique connue et reconnue. Ce qu'on ignore trop souvent c'est que les acteurs en situation de changements continus (selon le principe « tout change... ») loin de se contenter d'être des récepteurs d'innovations externes sont des producteurs de

⁶ *L'ethnologie générale*, Paris, Gallimard, NRF, 1968, éditée par Jean Poirier, ne contient aucun chapitre spécifiquement dédié au rural ou à la ruralité, et son index des matières (p. 1862) ne contient que le seul renvoi à la ruralisation européenne (une seule mention). En outre, les travaux fondateurs d'Isaac Chiva s'inscrivent « dans les zones marginales entre les disciplines » entre géographie humaine et anthropologie.

solutions sur une base endogène ou de métissages dosés. Dans tous les domaines de la vie en société, on peut observer de telles inventions ou innovations, s'inscrivant, selon les cas, dans les structures familiales, religieuses, productives ou symboliques. Je prendrais pour exemple la culture commune wolophone dont j'ai suivi l'émergence depuis les années 1960⁷ au Sénégal et qui est typique d'une acculturation dynamique. Elle est d'esprit moderne, mais endogène, interculturelle parce que syncrétique des cultures natives (ou maternelles) et des cultures officielles (francophonie) et internationales (anglophonies), adaptant les nouveaux enjeux sociaux aux conditions de production et de reproduction dans le Sénégal contemporains⁸.

Conclusions

Ici, dans les mondes ruraux, et peut-être plus qu'ailleurs, le pluralisme doit être à l'honneur dans nos travaux. Il convient ainsi d'apprendre à penser la sortie de la monologie puis à aborder de manière plurielle la pluralité et de travailler les formules pluralistes susceptibles de les ordonner. L'interculturalité reste donc le défi de nos chantiers futurs quand nous sortirons de nos villes pour redécouvrir les grands espaces et leurs complexités.

NB : Pour favoriser la découverte de l'anthropologie, je conseillais jadis à mes étudiants de lire les deux volumes *Éléments d'ethnologie*, édités par Robert Cresswell, Paris, Armand Colin, collection U. 1975. Tome 1 Huit terrains (tous ruraux), tome 2, Six approches. Excellents auteurs et très pédagogique !

⁷ E. Le Roy, " L'élaboration de la culture commune comme réponse à la crise de l'Etat et des économies en Afrique francophone. ", *La culture, otage du développement ?*, sous la dir. de G. Rist, Paris, L'Harmattan, 1994, 99-118.

⁸ E. Le Roy, " La terre africaine entre deux modernités, la petite exploitation familiale face à l'appropriation des terres à grande échelle", Etienne Le Roy (dir.), *La Terre et l'homme, espaces et ressources convoités, entre le local et le global*, Paris, Karthala, 2013, p. 207-246.